L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 18 JANVIER 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français—Parlant l'anglais désire trouver de l'emploi soit dans une boulangerie ou comme homme de peine dans une maison bourgeoise. S'adresser chez Mme L. Rocquet, rue Decatur No 163, près St Pierre. 18janv—2f

A LOUER.

A LOUER. Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—

DEMANDES.

ON demande une bonne pour prendre soin de deux petits enfants. S'adresser à Mme Hoffman, au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Quatrième. 12 janv—1sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Clément Pierson et Lucy Johnson, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,251—Division B—Attendu que Frederick Johnson a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Clement Pierson et Lucy Johnson, sa femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
18 janv—18 21 27

Succession H. B. Neutz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 31,386—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Nettie E. Neutz, veuve de H. B. Neutz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17jan—17 21 26

Succession de Mme Mary A. Clark née Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41 381—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary A. Clark, née Duffy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 janv—17 21 26

Succession de Wilhemena Tobbe, veuve de John Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,177—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par George W. Young, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
14 janv—14 18 23

Succession de A. Storrs Bement Co. "vs" Mme Veuve P. Harnan et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,166—Division C—Attendu que William R. Harnan a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. Storrs Bement Co. "vs" Mme Veuve P. Harnan et al., décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 janv—17 21 26

Succession de J. Moore Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,292—Division C—Attendu que Mme Nellie Michie, veuve de John Moore Wilson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de J. Moore Wilson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
13 janv—13 17 21

Succession de Gaston Barq.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,335.—Division D.—Attendu que Mme Marie Barq, veuve d'Auguste Barq, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administratrice dans la succession de feu Gaston Barq, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
13 janv—13 17 21

Succession de William T. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,276—Division —Attendu que Josephine McE. Benedict, veuve de William T. Benedict, décédé, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William Benedict, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
10 janv—10 14 19

Succession de Mme Martha Mason, femme de John Chas. Maikell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,236.—Division D.—Attendu que Jno. Charles Maikell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Martha Mason, femme de Jno. Chas. Maikell, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
10 janv—10 14 19

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,137 — Division E—John Henry vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire John Henry, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Geo. H. Braughn Esq., notaire public, en son bureau, No 26 Commercial Place, en cette ville, le MERCREDI, 17ème jour de janvier 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1893.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greff.
28 déc—3f au 17 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,322, Division A.—Sidney A. Calongne vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, Sidney A. Calongne, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée et tenue pardevant Fred. Deibel, notaire public, en son bureau, Masonic Building, No 87 rue St-Charles, en cette ville, commençant LUNDI, le 12me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens soient suspendues, et que W. R. Greathouse, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 jan—3f au 12 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,287, Division A.—Henry J. Norton vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry J. Norton soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. R. Ker, Esq., notaire, à son bureau, No 26 rue Carondelet, en cette ville, VENDREDI, 26me jour de ja[nvier] 1894, à 11 h. A. M., dans le but de déli[bérer sur] les affaires du dit pétitionnaire, éli[re un syndic] et voter sur toutes autres matières [...] leur être soumises; et [...] qui pourraient toutes procédures judiciaires [...] dans l'intervalle et les biens du dit [...] contre la personne [...] soient suspendues.
Nouvelle-Or[léans], 9 janvier 1894.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 janv—3f au 26 janv

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans —No 41,066—Ordre — J. G. Prosdame vs ses Créanciers.—Que la cession des biens faite par J. G. Prosdame, au bénéfice de ses créanciers, soit et est par le présent acceptée par la Cour et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public en cette ville, commençant le 26 janvier 1894, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic, de déterminer de la façon dont l'actif rendu sera disposé, et voter pour ou contre la décharge de l'insolvable, et que Henry Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour toutes procédures contre la personne ainsi que les biens du plaignant soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: CHAS. FLOTTE, Député-Greffier.
20 déc—3f au 26 jan

CHARTE
—DE LA—
Compagnie d'Assurances des Marchands
(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent tout le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans); elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et convention qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANT'S INSURANCE COMPANY; son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation, ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date; de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice; d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles; d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toute les obligations de la "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans", et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite "Merchants' Mutual Insurance Company," dûment remis et retournés à cette Compagnie; de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers, directeurs, administrateurs, agents et employés; de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation; de modifier et amender son gré les dits règlements; d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Son but et son objet, sont par les présentes indiqués expressément comme suit:

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.
2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le frêt des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces, lingots, commissions, profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte, et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.
3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle-même accepté.
4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette Compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300,000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair, par le Conseil de Direction, en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront, un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent du dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires, qui aura lieu au bureau de la Compagnie après dix jours d'avis au préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne, ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aurait lieu dès que cela serait possible, après un avis de 10 jours préalablement publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoqués dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec l'assentiment des trois-quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds-capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital; et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur des actions de stock qu'il possède; une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, ou par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées; et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des dits commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A. Shakspeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Magi, John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger; avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture eut été dûment faite.

(Original signé):
H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL.
R. A. TICHENOR.
GEO. C. PREOT, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orlé[ans], [...] Louisiane, certifie par ces [présentes], Etat de la [...] présentes que l'acte d'incorporation susdit [...] rances des Marcha[nds] [...] de la Compagnie d'Assu[...] ce jour en mon b[ureau] [...] a été dûment enregistré dans le livre 488, folio [...]
Nouvell[e-Orléans] [...] Lne., 11 janvier 1893
[Signé] GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci-dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands, et du certificat d'enregistrement là-dessus endossé, maintenant enregistré dans les archives en possession de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1893.
{SCEAU} GEORGE C. PREOT, Notaire Public.
15 janv—

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES.....73

ASSURANCES.

Vingt-quatrième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Pour l'année expirée le 31 décembre 1893

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$206,289 25
Sur risques de marine		2,025 69
Sur risques de rivière		2,111 62
		$210,426 56
A ajouter, primes non acquises de 1892		45,983 00
Primes totales		$256,409 56
A ajouter, intérêts		9,457 67
Revenus		$265,867 23
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$74,664 79	
Sur risques de marine	1,453 51	
Sur risques de rivière	126 28	
Total des pertes payées	$76,244 58	
Retour de primes et cancellations	31,105 02	
Commissions	27,452 77	
Réassurances	19,004 15	
Taxes et Licences	4 002 41	
Profit et Pertes	1,733 85	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,715 84	
Déboursés		$190,258 62
		$75,608 61
A déduire:		
Primes non acquises	$46,854 00	
Pertes ajustées et non ajustées	8,650 00	55,504 00
Bénéfices net		$20,104 61

ACTIF.

Argent en banque	$ 30,144 26
$10 000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,350 00
$60,260 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	100,182 25
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane	73,125 00
$44,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans 6 0/0	45,540 00
$20,000 Bons Constitutionnels de la Nlle-Orléans 4 0/0	20,300 00
Actions	28,200 00
Prêts sur hypothèque et billets à recevoir	22 353 26
Primes en voie de recouvrement	29,963 22
Meubles et installations de bureaux	2 500 00
	$363,657 99

PASSIF.

Capital	$300.000 00
Dividendes non réclamés	1 614 90
Réservé pour primes non-acquises	46,854 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	8,650 00
	$357,118 90

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 13 janvier 1894.
GEO. C. ANDRY. Notaire Public.
16 janv—Mar Jeu Dim

Vingt-septième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
DE LA NOUVELLE-ORLEANS. LNE.
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1893:

Primes sur incendies	$252,605 68	
Primes maritimes	867 79	
Primes des rivières	384 47	
	$253,857 94	
A ajouter: Primes non acquises de 1892	47,378 85	
Total		$301,236 79
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$20,022 35	
Moins salaires et dépenses générales	14,107 95	
		5,914 40
Fonds de surplus, 1892		6,481 69
Total		$313,632 88
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$113,159 28	
Sur risques maritimes	382 77	
Sur risques de rivières	134 33	
	$113,676 38	
Réassurances	49,033 51	
Primes remises et commissions	77,109 10	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	7,829 78	—247,648 27
Profits bruts		$65,984 11
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1893	$49,616 94	
Pertes d'incendies non payées	15,201 32	
Fonds de surplus	1,165 85	—65,984 11

ACTIF.

Billets pour primes	1 30
Primes en voie de collection	38,269 25
Prêts sur nantissement	2,500 00
Prêts sur hypothèques	1,250 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	86,852 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	32,201 50
Bons d'Etat de la Louisiane	10,275 00
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	17,796 58
	$265,984 11

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	1,165 85
Réserve pour primes non expirées	49,616 94
Réserve pour pertes non payées sur incendie	15,201 32
	$265,984 11

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
ERNEST CHASSANIOL, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1894.
GEO. H. BRAUGHN, Notaire.
14 jan—1m

Compagnie d'Assurances des Marchands.
No 104 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant couvrant une période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$150,240 12	
Sur risques maritimes	1,909 99	
Sur risques de rivières	4,084 30	
	$156,234 41	
Primes non-acquises l'année dernière maintenant acquises	50,515 00	—$206,749 41
Primes non-acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893		$62,493 76
		$144,255 65
Pertes payées—		
Sur risques de feu	[...]9,687 46	
Moins réservé l'année passée pour pertes non ajustées	10,337 00	
	$30,350 46	
Sur risques maritimes	131 44	
Sur risques de rivières	1,077 11	
	40,559 01	
Primes retournées	18,729 13	
Ré-assurances	4,843 89	
Dépenses brutes	7,230 38	
Salaires	12,510 00	
Taxes	5,121 66	
Frais de cour et d'avocat	203 95	
Commissions	12,386 68	
	61,025 69	—$101,584 70
		$42 670 95
Moins—Réserve pour pertes non ajustées		$10,246 00
		$32,424 95
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$16,637 48
Bénéfice		49,062 43
Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000		19,500 00
Profits nets		$29,562 43

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$5,158 23
Billets garantis	23,187 76
Primes en cours de collection	21,954 67
Propriétés foncières	163,660 55
Argent comptant	43,476 87
Actions de banques et d'assurances (valeur du marché)	23,468 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	6,786 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,000 00
Bons à primes (valeur du marché)	30,610 40
Nouveaux consols (valeur du marché)	19,500 00
New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché)	17,700 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6,120 00
Meubles de Bureau, etc	2,400 00
Jugements	600 00
Montant de sucre et mélasse en main	4,500 00
	$370,117 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.
Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne., ce 10me jour de janvier 1894.
JAMES FAHEY, Notaire.
11 janv—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée de valeur et désirable faisant face au Lee Circle.

George W. Taylor vs Mme Marie B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,848.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Lee Circle (anciennement Tivoli), la rue St Charles et l'avenue Howard (anciennement rue Delord) et les rues Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds, dix pouces et quatre lignes de face au Lee Circle, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond et cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue St-Charles et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue Howard (anciennement rue Delord) le tout ainsi que cela est démontré sur une esquisse annexée de l'acte d'achat de la défenderesse mentionnée ci-après.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquis par achat de Mme Lydia Knight, veuve de David G. Mire, Sr, d'après un acte passé pardevant Jos. D. Taylor notaire public, le 8 de mai 1884 le titre enregistré au bureau des aliénations en cette ville, dans le Livre 118, folio 556.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
17 jan—17 24 31—fév 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de machine, marchandises, biens-meubles, etc., etc. d'une grande manufacture de briques.

W. L. Sirjacques versus Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,443 — En vertu d'un ordre de vente daté du 9 janvier 1894, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 22 janvier 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local connu comme le Frye Triumph Press Brick Manufactory situé sur les lieux sur portions de terre dans les îlets bornés respectivement par l'sur la portion de terre bornée par l'avenue Peters, les rues Léontine, Front et Levée; 2° avenue Peters, Front, Léontine et le fleuve Mississippi.

Tous les effets mobiliers de la défenderesse contenus sur les dits lieux consistant d'une machine de 60 chevaux avec volant (fly wheel), courroies et tout le complément, bouilloire, cheminée dite (Breeching Smoke Stack) une machine dite "Triumph Patent Press Brick," 1 machine à briques Potts patentée avec poulies, un sander et un dump-table, 1 ligne d'arbre de couche avec 8 poulies, 2 citernes et tuyaux, 1 pompe avec accessoires pour l'eau du fleuve avec droit de puiser de l'eau à la rivière.
2 Fours de briques cuites contenant ensemble environ 500,000 briques.
1 lot de briques non cuites.
1 Lot de moules à briques.
25,000 pallets ou briques.
6 lots de sable contenant 4 375 yardes.
Environ 60 cordes de bois (cotton wood) et environ 100 cordes de bois de pin.
1 lot de brouettes, trucks, pelles, chaudières, brick boards, crowbars, instruments, etc., et un lot de vieux bois de charpente;
Ainsi que divers lots, etc.
De même que 4 charrettes, 1 wagon, 4 wagons à briques, etc.
Et encore 12 cordes de bois sur la levée, au pied de la rue Valmont.
Le tout selon un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et receveur et liquidataire dans la sus-dite affaire.
10 janv—10 15 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, portant les numéros municipaux 1,325 et 1,327 rue Magazine, entre les rues Soniat et Dufossat.

Félix J. Puig vs. Wm. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,665—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Soniat et Dufossat, dans l'îlet numéro deux cent quarante. Le lot de terre est désigné par la lettre "B" d'après un plan dressé par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, en date du 10 juillet 1891, et annexé à un acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, en date du 14 juillet 1891, et mesurant quarante pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent. La dite propriété est désignée par les numéros municipaux 1325 et 1327 rue Magazine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 déc—29 29—janv 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

Third District Building Association vs William C. Stricker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,928.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 14 février 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delery, Dauphine, Tricou et Royale, étant dans l'îlet numéro onze; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de quatre-vingt deux pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Delery et mesure trente pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de quatre-vingt huit pieds entre lignes parallèles et est composé des portions du fond de deux lots de terre désignés par les numéros huit et neuf.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 janv—12 19 26—fév 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil du contenu et installations d'une grocerie coin des Avenues St-Charles et Louisiana.

Aussi—un mulet, 1 poney, 2 wagons de grocerie, avec couverture, etc., coffre-fort en fer, etc.

Sidney A. Calongue vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 41,322 – En vertu d'un ordre de vente daté 12 janvier 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, le JEUDI, 25 janvier 1894, à 10:30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, savoir:

Au local, coin des Avennes St Charles et Louisiana. Un grand lot de groceries fines, incluant vins, whiskies, liqueurs; aussi, les comptoirs, étagères, installations, etc, le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Aussi, un mulet, un poney, 2 wagons de grocerie avec couverture, un coffre-fort en fer; aussi, un lot de bois, etc.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 janv—13 16 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Louisiana Homestead Association vs Veuve J. J. Azemard et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,569.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Johnson, Ursulines et Prieur, désigné par le No 3, sur un plan dressé par E. Surgi, et déposé comme plan No 33, dans le livre de plans No 3 de A. Ducatel, notaire, et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de cent trente-un pieds deux pouces et 1 ligne, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 déc—28 29—jan 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Cinquième District.

Firemen's Building Association vs Eureka Hall Association

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,769.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 31 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain ou portion de terrain dans le Cinquième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Vallette, Peter, Chestnut et Alix; le dit terrain ou portion de terrain formant le coin des rues Chestnut et Peter, dans le dit carré, et mesurant soixante pieds six pouces de façade rue Chestnut, sur cent trente huit pieds six pouces et sept lignes de profondeur et de façade rue Péter, entre lignes parallèles, étant une portion du terrain No 1 et la portion adjacente au terrain No 2 du carré No 3 sur le plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 18 septembre 1846.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 déc—29 —jan 5 12 19 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain morceau ou une portion de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesurant 50' de face à la rue Prytanée sur 150' de profondeur, entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1862.

2° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet comme la propriété décrite plus haut et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, la dite portion de terre est sur le côté après la rue Harmonie et se trouve à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et est contigue à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 189[...], Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Taylor, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
18 janv—18,25—fév 1,8,15,21

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de 22 balles de coton.

Flower & King vs J. K. Skipwith (Intervention de R. F. Learned & C. C. January.)

HUITIÈME COUR DE DISTRICT POUR la paroisse Concordia.—No 1,659.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Huitième Cour de District pour la paroisse Concordia, dans l'affaire intitulée ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique sur les lieux désignés ci après le LUNDI, 29 janvier 1894 à 11 heures A. M., la propriété décrite ci-après, à savoir:

A la Presse à Coton Louisiana, rue St-Thomas entre les rues Robin et Terpsichore
22 balles de coton marquées J. K. S.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
18 jan—18 22 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété du Premier District, par le Shérif.

Albert Baldwin vs. C. F Ladd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 39,766.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 février 1894, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Gravier, mesurant trente (30) pieds six pouces de face à la dite rue Gravier, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

La dite portion de terre étant composée de tout le lot No 24 et de cinq pieds trois pouces du lot adjacent numéro 25, le tout d'après une esquisse annexée, à laquelle on se réfère à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire en cette ville le 4 juin 1867, et les lots décrits ci-dessus Nos 24 et 25 sont désignés comme tels sur un plan dressé par L. Brugier, voyer général, daté le 20 mai 1839 et déposé au bureau de D. L. McCay, alors notaire en cette ville.

Acquis par le défendeur par achat de Daniel Jones, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 3 janvier 1889. (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 130 folio 347).
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 janv—4 11 18 25 fév 17

SOUMISSIONS.

BUREAU DE LIQUIDATION DE LA DETTE DE VILLE—Salle 5, Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans 9 janvier 1894—Ville de la Nouvelle-Orléans—Le Bureau de Liquidation de la Dette de Ville invite le public à soumissionner pour l'achat au comptant de cinq cent quarante mille ($540 000) dollars ou une partie quelconque des Bons Constitutionnels de la ville de la Nouvelle-Orléans, à être émis en vertu de l'amendement et de l'acte constitutionnels de la Législature de l'Etat de la Louisiane No 110 de 1890 approuvé le 8 juillet 1890 payable cinquante ans après la date, portant quatre pour cent d'intérêt par an, représenté par des coupons échéant le 1er janvier et le 1er juillet, payables à New York et à la Nouvelle Orléans. Les bons offerts seront vendus au plus haut enchérisseur, si l'enchère est considérée acceptable, mais aucune soumission au-dessous du pair ne sera considérée.

Le Bureau se réserve le droit de récuser une quelconque ou toutes les soumissions. Toute offre d'acheter des bons en vertu de cet avis qui sera agréée par le Bureau doit être faite au 21 février par le paiement comptant des prix offerts et la livraison des bons. Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 13 février prochain, au bureau du Board de Liquidation de la Dette de Ville, Salle 5, Hôtel de Ville. Nouvelle-Orléans, Lne. ou à la maison de Banque de Winslow, Lanier & Co, No 17 rue Nassau, New York. Des renseignements complets relatifs à la date etc. ont fournis par le secrétaire du Board sur demande.

E. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFE, JR., Secrétaire.
10 janv—10 16 23 30—fév 6 13

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

Les Deux Elégantes et Belles Résidences à Deux Etages, Nos 136, 138, 140 et 142 rue Huitième.

Charmant voisinage, près des Eglises, Ecoles, Marchés et Chars. A long crédit et à conditions faciles.

Succession de Mme Ann McNamara.

No 40,076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur.—Bureau No 148 rue Gravier.—MERCREDI 24 janvier 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 72 et 74, sera vendue à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 14 octobre 1893 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-dessous, à savoir—

L'élégante résidence à deux corps de logis à deux étages Nos 136 et 138 rue Huitième, contenant, de chaque côté, salon, salle à manger, cuisine et trois grandes chambres à coucher, grands terrains sur la façade pour jardin, grande cour à l'arrière et gaz partout. Le terrain est désigné par la lettre C sur un croquis de D. M. Brosman, Esq., député-voyer, daté le 20 septembre 1893, et comme lot No trois d'après un plan de H. Moellhausen, voyer, daté le 4 mai 1844, déposé en l'étude de L. Herman, ancien not ire, et mesure trente-un pieds six pouces de face à la rue Huitième sur cent vingt-six pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

La jolie résidence double à deux étages Nos 140 et 142 rue Huitième, contenant salon, salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, jardin devant, grande cour et dépendances, et gaz. Le lot est désigné par la lettre B, sur un croquis de D. M. Brosnan, Esq., député voyer, et comme lot No deux sur un plan de H. Moellhausen, déposés comme ci-dessus et mesure trente-deux pieds 5 pouces de face à la rue Huitième sur une profondeur de cent vingt-six pieds entre lignes parallèles, toute mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; assurances, honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles de garantie; 10 pour cent de dépôt sera requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John R. Legier, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
20 déc—20 24 31—janv 7 14 21 24

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et [...] des pianos une spécialité. 20mars—

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de toute genre rendues le ressort de leur art.
[...] des palais artificiels!

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. O. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.]
11avril—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente Maison d'Habitation ou Propre à Donner un Revenu Sûr.

Résidence de Choix,

No 160 RUE JULIE, Entre Camp et St-Charles.

F. R. Matthews contre ses créanciers.

No 39,541 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1894, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division D, rendu dans l'affaire susdite, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence en briques, située dans un quartier central, très agréable et solidement construite, à trois étages, avec mansarde, No 160 rue Julie, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, St-Joseph, Camp et St Charles, contenant vestibules, environ 20 chambres, le gaz, citerne cour pavée, etc.

Le terrain est ainsi décrit:

1° **Un certain lot ou portion de terre** désigné par le No 8 et mesurant environ 26 pieds, 3 pouces de face à la rue Julie sur environ 105 pieds de profondeur, s'étendant jusqu'à un large passage dans le fond, lequel s'ouvre dans les rues St Charles et Camp, et commun au dit lot et à d'autres conformément au plan primitif déposé aux archives officielles de William Christy, ancien notaire.

2° **Un certain lot de terre** situé dans le même district et îlet que le lot ci dessus décrit, désigné par le No 6, sur un plan de la même propriété et autres, fait par John Communy, député-voyer, le 29 mai 1836, annexé à un acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire, le 10 juin 1836. Le dit terrain est en arrière de la propriété ci-dessus décrite, et mesure 29 pieds 3 pouces ou plus, si c'est quelque chose, de façade sur la dite allée commune; 45 pieds 5 pouces sur la ligne séparant de la propriété actuellement ou anciennement appartenant à John Wilcox; 39 pieds 3 pouces à l'arrière ligne le divisant de la propriété appartenant à Euphrasie Depremont et 45 pieds 4 pouces ou plus s'il y a sur la ligne qui la divise du dit lot avec le lot No 5 sur le dit plan le tous au pied anglais. Une location admirable pour une résidence privée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste en deux paiements égaux en un et deux ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des dits billets, et assumera les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix de son adjudication, et 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 janv—17 24 31—fév 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois, 283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 7 février 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, en date du 5 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle résidence en bois à deux étages, No 2·5 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Claiborne et Derbigny, ayant une large galerie en fer, environ 9 chambres avec premier et second étages et une grande entrée sur le côté pour la voiture, cour pavée, etc. Le lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage double en bois 283 et 283 1/2 rue Dumaine adjacent à la propriété décrite ci-dessus, ayant 5 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 31 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces propriétés sont dans un bon voisinage, à proximité des chars urbains, des marchés, des écoles et sont bien louées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance à un et en deux ans à 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer la collection des billets, les améliorations devront être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets hypothécaires pour assurer, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. Adolph, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
7 jan—7 13 20 27—fév 3 7

PAR JOHN H. O'CONNOR.

Les Charmantes Villas de Campagne

De MM. Pierre et A. D. Lanaux, faisant face au Golfe, à la Baie St Louis, Mississipi.

A L'ENCAN. A CRÉDIT,

Pour Affecter un Partage.

LUNDI, 22 janvier 1894, à 1 heure P. M., devant la porte de la Maison de Cour de la ville de la Baie St Louis, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, savoir—

Les splendides résidences de MM. Pierre et A. D. Lanaux, à la Baie St-Louis, Mississipi. Le terrain mesure environ 316 pieds de façade sur le Golfe sur environ 40 arpents de profondeur. Il y a deux grands cottages, chacun ayant des galeries devant et derrière, et contenant sept chambres donnant sur le Golfe, toutes bien meublées, ainsi qu'un arrangement tel de cheminée à feu. Les bâtisses sont parfaitement réparées, bien construites et réunissent confort et agrément—cuisine, écurie et autres bâtisses de dépendances y sont attachés. Le terrain est entouré d'une barrière jusqu'à la voie du chemin de fer. On peut en tout temps visiter les lieux.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans au gré de l'acquéreur. Le paiement à échéance devant porter intérêt de 8 pour cent par an, garanties par hypothèque et lien du vendeur, transfert de la police d'assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses de sûreté usuelles.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. A. D. Lanaux, No 183 rue Conti ou à J. H. O'CONNOR, 56 rue Carondelet.
11 janv—au 22 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Ménage, Miroirs, Montre et Chaîne en or, Diamant, Boucles d'Oreilles,

Piano et Tabouret, Armoires à Glaces, Jolie paire de Vases Porcelaine de Sèvres, Tapis-Rugs, Rideaux de Dentelle, Réfrigérateur, Stove à Gazoline, Vaisselier, Faïence, Verrerie, Beaux Lustres, etc.

A L'ENCAN.

Succession de Virginie Borne, veuve d'Albert Caillier.

No 39,967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Vente en Partage.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Alfred C. Green, encanteur. Bureau No 56 rue de la Commune—VENDREDI, 19 janvier 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux No 499 rue Columbus entre Broad et White, dans le troisième district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du et signé le 5 décembre 1893, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les meubles de ménage et effets mobiliers de la maison de résidence No 499 rue Columbus entre Broad et White, comprenant meubles de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, tapis, rugs, bijouterie, etc., le tout selon un inventaire enregistré à la cour.

Condition de la vente—Comptant sur livraison.
8 jan—3 7 14 17 18 19

PAR E. A. BLAKELY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau lot d'articles en aluminium.

Devan & Fournier contre leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, No 40,572.

PAR E. A. BLAKELY, encanteur—Bureau No 92 rue du Camp—Il sera vendu, VENDREDI, 19 janvier 1894, à 11 heures A. M., au magasin No 92 rue Camp, entre Natchez Alley et Poydras, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 10 janvier 1894, sans estimation—

Un lot d'articles en aluminium. 1 machine à écrire (type writer) Yost.
Conditions—Comptant.
14 janv—14 à date

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vaches laitières à l'encan.

Succession de James R. May.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.—No 33,774.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 49 rue Royale, il sera vendu JEUDI, 25 janvier 1894 à midi au local à Carrollton, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Pritchard, Douzième et Dublin en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B en date du 11 janvier 1894, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Six vaches laitières.
Conditions—Comptant sur les lieux
14 jan—14 15 24 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double en Bois

Coin Jersey et Valence,

Dans le Sixième District qui s'améliore rapidement.

Succession de John J. Schellang.

No 156—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 3 janvier 1894 pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 143, borné par les rues Jersey, Valence, Laurel et Cadiz et formant l'encoignure des rues Jersey et Valence et mesurant 27 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds sur la rue Valence. Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage double en bois, chaque côté ayant 3 chambres, cuisine et hangar.

Conditions—Un crédit de douze mois; l'acquéreur devra fournir un cautionnement avec de bonnes et solvables garanties pour le paiement du prix et la dite propriété doit aussi avoir une hypothèque spéciale pour en garantir le dit paiement; le tout conformément à la loi; 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
11 janv—11 17 24 31 fév 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE MAGNIFIQUE OCCASION

D'Acheter une Superbe Scierie à Strader, Louisiane,

Ensemble avec une grande quantité de terres boisées avoisinant.

—AUSSI—

Logs sous l'eau dans le Bayou Owl estimés de 300,000 à 500,000 pieds.

Le Moulin à raboter et douze (12) terrains faisant face sur l'Avenue de la Louisiane, en ville, formant le coin de la rue Liberté, et connu sous le nom de "Industrials," de W. J. Athens Lumber Co., Limited, superbement monté, avec toutes les machines, telles que: Bouilloires, pompes, scies, courroies, etc.

Smith Brothers & Co., Limited, et Gentry Brothers vs. W. J. Athens Lumber Co., Limited.

No 40,557—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Mercredi, 21 Février.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 10 janvier 1894, Dossier No 40 557, dans la susdite affaire, à l'enchère publique il sera vendu—

1° Le tout et particulièrement ces douze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Louisiana, les rues Liberté, anciennement Green, Howard, anciennement St George et Delachaise, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'îlet ... sur un plan ou certificat du voyer, fait par G. H. Grandjean, en date du 1er août 1892 et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Ward, notaire, le 2 août 1892. Lesquels dits lots mesurent comme suit à savoir: les lots 1 à 5 inclusivement ont chacun et mesurent cent 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 forme le coin de l'avenue de la Louisiane et la rue Liberté, anciennement Green, les lots Nos 19 à 24 inclusivement, et les lots huit et vingt numérotés 19, 20, 21, 22 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, anciennement Green, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et le dit lot No 19 forme l'encoignure des rues Liberté et Delachaise, les dits lots Nos 23 et 24 mesurent chacun 32 pieds de face à la dite rue Liberté, anciennement Green, sur une profondeur de 150 pieds; le lot No 18 mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, s'étendant et touchant le fond de plusieurs lots Nos 19 à 22 inclusivement sur le côté de la ligne la plus rapprochée de la rue Liberté, anciennement Green. Les améliorations consistent en une jolie bâtisse à bureaux et dépendances avec toutes les chaudières et machines convenables pour un moulin à raboter de première classe.

2° **Le Quart N. E.** de la section 29 dans le Township 8, S de R 18 E dans le district Greensburg land, ayant 160 acres, conformément à la patente de l'Etat No 2 237, en date du 8 février 1876; le tout de la section 29 ayant 625 et 6/100 acres et le Nord de la moitié fractionnelle de la section 33, contenant 161 et 8/100 acres dans le Township 8, range 8, district Greensburg land, la dite terre se trouve près du poteau de 10 milles du Illinois Central R. R., les dites terres étant bornées au nord par Bach, et au sud, par le Nord Passe Manchac.

Les améliorations consistent en scierie et ses accessoires.

Aussi logs sous l'eau dans le Bayou Owl estimés de 300,000 à 500,000 pieds.

Conditions—Comptant, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication. Actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
14 janv—14 16 17 24 31—fév. 7 14 21

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Manufacture de Meubles.

Dans l'affaire de Frederick Meier vs ses créanciers.

No 40,626—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—MERCREDI, 24 janvier 1894, à 11 heures A. M., au local, coin des rues Prytanée et Octavia, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour la propriété ci-après décrite, appartenant au dit insolvable, à savoir—

Une bâtisse en bois et hangar, une machine et chaudière arbre de couche, bandes et poulies, scies de Sander et autres instruments en usage dans une manufacture de meubles. Aussi un lot de matériaux, deux wagons de meuble, un cheval et harnais. Le tout conformément à une liste déposée en mon bureau.
Conditions—Comptant.
14 janv—14 18 24

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI DIAMANT SOLITAIRE,

Montre en or et chaîne, bijouterie, argenterie et plaqué, Caméra, Garde-robe théâtrale, livres et autres articles.

Succession de Herbert Marsden.

No 38,948—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Commune—JEUDI, 25 janvier 1894, à 11 heures A. M., au No 159 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 janvier 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Herbert Marsden, il sera vendu à l'encan—

Un diamant solitaire de valeur; une montre en or, bijouterie, garde robe théâtrale, etc.
Conditions—Comptant.
14 janv—14 17 21 24 25

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, 14 février 1894—Par WM. P. CURTIS, encanteur, bureau 129 rue de la Commune, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Division E, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à la date du 10 janvier 1894, émis dans l'affaire de la liquidation de la "Louisiana Brick & Clay Works Company, Limited," No 41,090, du dossier de la dite Cour, je procéderai à la vente en bloc à l'encan, un certain morceau ou portion de terre mesurant (30) trente acres, borné à l'E-st par une ligne s'étendant parallèlement au chemin de fer de la Vallée du Mississippi, à une distance de 420 pieds du centre de la voie ferrée dudit chemin; au Sud, par l'ancien emplacement du chemin du Clinton & Port Hudson R. R., jusqu'à la voie publique Jackson, jusqu'à un point d'une ligne imaginaire s'étendant parallèlement à la voie de l'ancien chemin de fer Clinton & Port Hudson. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, meubles et immeubles, comprenant les machines, bouilloires, pompes, palettes, brouettes, bois, etc, etc., le tout situé à la Station Ethel, paroisse Est Féliciana, Lne.

Conditions—Comptant. Dix pour cent de dépôt comptant du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 janv—13 27—fév 11 12 13 14

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BEAU TERRAIN.

Succession de Calixte Masquère.

No 40,910—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau, 159 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 12 janvier 1894, dans l'affaire de la succession de Calixte Masquère, il sera vendu, à l'encan—

Une certaine portion de terre dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St-Bernard, Liberal et Force et mesure 62 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans, sur une profondeur de 158 pieds.
Conditions—Comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire.
17 janv—17 24 31—fév 7 14 21

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante
—DE—
PROPRIETE DE VALEUR, Propriété Améliorée et Terrain
—DANS LE—
PREMIER DISTRICT.

La Bâtisse en briques à trois étages No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope.

Un Terrain de choix sur l'avenue St Charles face au Lee Circle
—ET—
L'Ecurie sur la rue Magazine, entre Poeyfarré et Calliope.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 21 décembre 1893, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés de valeur, comme suit—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Camp, le Lee Circle, l'Avenue St-Charles, les rues Delord et Calliope, désigné comme lot "A" sur un plan de L. H. Pilié, assistant-voyer de ville, le 11 octobre 1881 et mesurant conformément 23 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et est composé d'une portion du lot original No 11.

Les améliorations sur ce dit lot de terre consistent en une résidence en briques à trois étages, portant le No 271 rue du Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, corridor au premier avec plusieurs chambres à coucher, etc.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Lee Circle, Delord et Calliope et l'avenue St-Charles, mesurant, conformément au dit plan fait par L. H. Pilié assistant voyer de ville, en date du 11 octobre 1881; 20 pieds 5 pouces de face au Lee Circle, commençant à une distance de 143 pieds 5 pouces 2 lignes de f ce à l'encoignure de la rue Delord et du Lee Circle, 187 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du bas près de la rue Delord, puis 38 pieds 3 pouces 3 lignes sur une ligne s'étendant à angles droits à la dite ligne du bas et parallèles avec la rue Camp, puis 20 pieds 4 pouces 5 lignes sur une ligne, perpendiculaire à la dite rue Camp, puis sur une ligne s'étendant à un angle droit à la dite ligne et obliquant à la dite rue Calliope, à dite ligne étant du côté supérieur du dit lot ou portion de terre, 206 pieds 11 pouces et 6 lignes, où elle a commencé, qui est 7 pieds 4 pouces et 5 lignes de distance de la jonction du Lee Circle et l'avenue St Charles.

3° **Deux certains terrains** ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par Magazine, Camp, Calliope et Poeyfarré, désignés par les Nos 25 et 26 sur un plan de L. H. Pilié, sous-voyer en date du 11 octobre 1881 et mesurant d'après ce plan comme suit: Le terrain No 25 mesure 27 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 26 même 26 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent de grands hangars et écuries de un et deux étages, en bois, convenables comme entrepôts ou comme fabriques.

Conditions de la vente.

Comptant ou un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 7 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que toutes les autres clauses de sécurité usuelles. Les acquéreurs faisant un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Wm Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 jan—3 10 17 24 31

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées de Valeur dans le Troisième District.

Succession de Joseph Hoselle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 39 530.

PAR STEPHEN J. DERBES encanteur, bureau Nos 40 et 42 rue Royale—Il sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 14 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, signé le 10 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville désigné par la lettre P. d'après un plan de E. Eussion, déposé en le bureau de O. de Armas, ancien notaire. Le dit lot mesure, au pied américaine, 32 pieds 9 pouces et 4 lignes de face au fleuve Mississippi, ou Nord Peters, entre Mazant et France sur une profondeur de 148 pieds et 11 pouces sur le côté le plus rapproché de la rue Mazant, et 149 pieds et 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté le plus rapprochée de la rue France, le dit lot de terre étant dans l'îlet No 32, borné par les dites rues et la rue de Chartres.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec quatre chambres, deux au rez-de-chaussée et deux au premier étage, une cuisine à l'arrière, avec un grand four, installé pour une boulangerie. Dans la cour il y a une bâtisse en bois couverte de bardeaux, ayant deux chambres et contiguë à celle-ci il y a une écurie en bois couverte de bardeaux.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sujette à un bail garanti sur la propriété à $10 par mois jusqu'au 1er juin 1894, avec privilège du locataire de renouveler pour une autre année au taux de $15 par mois, garanti par sécurité pour l'année suivante.

Acte de vente pardevant John R. Legier notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une plantation de valeur dans le district de Barataria, paroisse de Jefferson.

A. J. Viok vs Louis Volz

Vingt-unième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Jefferson, Dossier No 144.

Vente au comptant. Pour un partage.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement de l'Hon. Emile Rost, juge de la Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en cet Etat, le dit jugement rendu le 6me jour de décembre 1893 et signé le 22me jour de décembre 1893, dans l'affaire de A. J. Vick vs Louis Vols, Dossier No 144 de dite cour, pour opérer un partage, à l'encan, il sera vendu—

1° **Une certaine plantation,** ensemble avec toutes les bâtisses, machines et améliorations qui s'y trouvent, située dans le District de Barataria, paroisse Jefferson, en cet Etat, à environ 20 milles de la Nouvelle-Orléans, et mesurant environ 200 arpents de façade sur le Bayou Barataria, sur une profondeur ordinaire de 40 arpents, plus ou moins, bornés d'un côté par le Bayou Chalana, et de l'autre par un morceau de terre appartenant anciennement à MM. Louis et Michel Commagère.

2° **Un certain terrain** contigu au morceau de terre ci-dessus décrit sur le côté inférieur, et mesurant cent arpents plus ou moins sur le Bayou Barataria, sur la profondeur ordinaire de 40 arpents, borné d'un côté par le morceau de terre, et de l'autre par le Bayou Anse Vier.

3° **Un autre certain morceau de terre** connu sous le nom de "Ile Bonne," situé dans le dit district de Barataria et en face du morceau de terre ici décrit en premier lieu, mesurant, plus ou moins, 35 arpents de façade sur le Bayou Barataria, avec une profondeur s'étendant presque jusqu'au "Lac Ouacha," borné d'un côté par le Bayou Dauphin, et de l'autre par le Bayou Villars.

4° **Un autre morceau ou portion de terre,** situé dans ledit district de Barataria, mesurant un demi arpent de façade sur l dit Bayou Barataria, borné d'un côté par les terres de Terrence Drouet, et de l'autre côté par celles de J. B. Dauterive.

Les quatre dits morceaux de terre mesurent en moyenne environ douze mi le (12,000) arpents, plus ou moins, et seront vendus ensemble en bloc.

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 0/0 payables comptant sur les lieux, au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 déc—27 31—jan 7 14 21 28 au 31

E. CURTIS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION
—DE—
JAMES NASH.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 41,146.

PAR E. CURTIS, Encanteur. — Bureau, No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté le 11 janvier 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, MARDI, 23 JANVIER 1894, A 11 HEURES A. M., SUR LES LIEUX, No 278 RUE CARONDELET, PRÈS CALLIOPE, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

CHEVAUX.
VOITURES.
HARNAIS, ETC.
LOT DE MEUBLES DE MÉNAGE, ETC.
Le tout d'après inventaire enregistré.
Conditions.—Comptant avant livraison.
12 jan—12 14 21 au 23